

tarifs du gaz : dès le 1^{er} août 2013, une nouvelle grille tarifaire et de nouveaux règlements

Une nouvelle grille tarifaire et deux nouveaux règlements entreront en vigueur le 1^{er} août 2013 pour la distribution et la fourniture de gaz sur le réseau lausannois. Pour mieux prendre en compte les différents profils de consommation et leur influence sur les coûts d'approvisionnement et d'acheminement du gaz, deux éléments – la consommation et la puissance de l'installation – sont dorénavant dissociés. Par ailleurs, la composante «abonnement» des divers tarifs a été ajustée.

Depuis quelques années, la structure tarifaire ne reflétait plus l'évolution des profils et des usages de consommation des clients « gaz » des Services industriels de Lausanne (SiL). En conséquence, les SiL ont décidé de faire évoluer leurs tarifs vers une plus grande exactitude, permettant ainsi à chaque client de payer dorénavant selon les coûts qu'il engendre pour son approvisionnement ou pour l'utilisation des réseaux de gaz. Par la même occasion, ils ont simplifié la tarification en supprimant quelques suppléments au tarif (abonnement de location du compteur, ajustements pour plusieurs usages, réparations de branchement).

Dès le 1^{er} août 2013, les SiL se baseront donc sur une nouvelle grille tarifaire ainsi qu'un nouveau règlement de raccordement et d'utilisation du réseau pour la fourniture de gaz naturel (inchangé depuis 1983), complété par un règlement tarifaire.

Afin d'assurer les meilleures prestations aux prix les plus justes, la nouvelle grille tarifaire appliquera un tarif spécifique selon la façon de consommer de chaque client (cuisson, chauffage ou processus industriel, interruptible, consommation d'été). Trois composantes de facturation complètent les tarifs: l'abonnement, la consommation et la puissance de l'installation.

Cinquième distributeur de gaz en Suisse, les SiL approvisionnent plus de 16'100 clients. Le réseau géré par les SiL, d'une longueur de 730 km, s'étend de Lutry à Nyon. En 2012, les SiL ont distribué 1'829 GWh de gaz. Ils sont approvisionnés par la société Gaznat SA, dont la Commune de Lausanne est actionnaire à 26,98%.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Marc-Antoine Surer, chef du service commercial, tél. 021 315 81 10**
- **Claude-Alain Luy, chef du service du gaz et du chauffage à distance, tél. 021 315 87 10**

Sur internet : www.lausanne.ch/sil

Lausanne, le 26 juillet 2013